

# FICHE D'INSCRIPTION VACANCES DE PRINTEMPS

**Domicile et/ou scolarité :** MONTMOROT  EXTERIEUR  (cochez la case)

Nom et Prénom de l'enfant : .....Age : .....

Nom et Prénom de l'enfant : .....Age : .....

Nom et Prénom de l'enfant : .....Age : .....

Repas sans viande  - repas sans porc  - Sieste : oui  non

VACANCES DE PRINTEMPS 2025				
Dates	Matin	Repas	Après-Midi	Journée
Lundi 21 avril	Féié			
Mardi 22 avril				
Mercredi 23 avril	Inscription à la journée			
Jeudi 24 avril				
Vendredi 25 avril				
Lundi 28 avril				
Mardi 29 avril				
Mercredi 30 avril	Inscription à la journée			
Jeudi 01 mai	Féié			
Vendredi 02 mai				

Responsable légal de l'enfant : .....

Signature :

# VACANCES DE PRINTEMPS

## du 22 avril au 02 mai 2025



**Retour des inscriptions (places limitées)**

- Du 31 mars au 16 avril 2025 pour les enfants scolarisés ou domiciliés à Montmorot.
- Du 07 avril au 16 avril 2025 pour les enfants domiciliés à l'extérieur de Montmorot

**Accueil de Loisirs Leo Lagrange**

**De MONTMOROT**



- Tél : 03.84.86.21.12
- @: alsh.crockylou@leolagrange.org
- Site internet : <https://www.enfance-jeunesse-montmorot.org/>

Vous pouvez aussi vous procurez les informations auprès de L'accueil de loisirs.



## Les conditions d'inscription

Merci de respecter les délais de retour des inscriptions, sans quoi, l'inscription ne sera pas prise en compte.

A noter qu'aucune modification ne sera prise en compte au-delà de la date limite de clôture des inscriptions. Toutefois, nous pourrions prendre en compte les annulations en cas de maladie avec un certificat médical comme justificatif.

Le programme d'activités sera affiché à l'entrée du centre. Celui-ci n'est pas figé, il peut évoluer en fonction des conditions météorologiques, des envies des enfants et des effectifs de fréquentation de l'accueil de loisirs.

## Les sorties

### Mercredi 23 avril

#### Sortie cinéma

Départ à 13h15 et retour vers 16h15

### Mercredi 30 avril

Sortie à la journée au parc des bains à Lons-le-Sr

Départ à 09h30 et retour à 17h00

## TARIFS

La facture sera effectuée à la présente séquence à savoir  
(Une demi-journée=4h, une journée sans repas = 7h,  
une demi-journée avec repas = 5 h et une journée= 8h) sur la formule:

Tarif =  $\frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12} \times \text{temps de séquence} \times \text{Taux d'effort}$

Plancher : 765.77€ / Plafond 7000€

Familles domiciliées à Montmorot	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'efforts	0,0670 %	0,0604 %	0,0538 %
Familles domiciliées à l'extérieur de Montmorot	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'efforts	0,0813 %	0,0735 %	0,0670 %

## Une Journée à l'Accueil de Loisirs



7h30 à 09h00 : Accueil échelonné

09h00 à 12H00 : Activités et temps libre

11h30 à 12h30 : Départ des enfants inscrits à ½ J

12h00 à 13h00 : Repas (fourni par l'accueil de loisirs)

13h00 à 14h00 : Temps calme + Accueil échelonné

13h00 à 15h00 : sieste des petits

14h00 à 16h15 : Activités et temps libre

16h15 à 17h00 : Goûter (fourni par l'accueil de loisirs)

17h00 à 18h30 : Départ échelonné